

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER LOIRE BIONNE

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

Date : 7 mars 2023 à 18h00
Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux
Monsieur Christophe SIZARET, conseiller municipal délégué au sport et à la vie associative sportive
Monsieur Romain MERCIER, conseiller municipal délégué à la santé et au handicap
Le service proximité quartiers de la Ville
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Les élus et services se présentent à tour de rôle. Jacques BATAILLE, président du comité de quartier, remercie aussi les participants, il indique que le diaporama va être présenté et que les remarques et les questions diverses seront prises au fur et à mesure. Maxime VILLOING, élu référent du quartier est excusé. Jean-Claude MARINAULT présente les membres du bureau et les rencontres qui se sont déroulées en 2022. Franck Fradin présente le diaporama.

Déroulé du diaporama

N° de Fich e	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2022	<ul style="list-style-type: none"> - la participation au comité de sélection de la troisième édition du budget participatif le 3 février 2022. - l'Assemblée générale du Comité le 8 mars 2022. - la présence à la plantation d'un arbre au parc de la Feuillarde dans le cadre de l'opération « Je plante un arbre » le 16 mars 2022. - la présence du Comité à la rencontre avec les riverains place de la Hautinière le 16 juin 2022. 	

		<ul style="list-style-type: none"> - la balade urbaine dans le quartier le 15 octobre 2022 . - la visite du chantier de l'extension du parc des Longues Allées avec des membres du bureau le 22 juin 2022. - la participation à la rencontre de l'ensemble des bureaux des Comités le 28 juin 2022. - la présence au Forum des associations le 4 septembre 2022. - la présence de membres du bureau à la marche citoyenne pour le ramassage des déchets le 17 septembre 2022. - la participation aux rencontres avec les riverains de la rue de Sainte-Marie le 17 mai 2022 et le 14 décembre 2022. - la participation aux réunions du groupe de travail « piétons-vélos ». - la participation d'un membre du bureau au jury du concours « Embellissons ensemble notre ville ». 	
	Des actions et réalisations dans votre quartier en 2022	<p>Avenue Louis-Joseph Soulas :</p> <p>La création d'une « zone bleue ».</p> <p>Montant des travaux : 350 €.</p> <p>Origine de la demande : cabinet vétérinaire.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	
		<p>Avenue Louis Joseph Soulas :</p> <p>La mise en place d'une chicane au niveau de la voie sans issue qui débouche vers la rue du Courtil Loison et engazonnement 2022.</p> <p>Montant des travaux : 380 €.</p> <p>Origine de la demande : riverains.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	
		<p>Rue de la Gare :</p> <p>La matérialisation d'une place pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Montant des travaux : 200 € .</p> <p>Origine de la demande : Comité de quartier.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	

		<p>Carrefour du « Narval » : La reprise des enrobés, la réfection des marquages et l'installation de bandes podotactiles. Montant des travaux : 60 249 €. Origine de la demande : Comité de quartier, Ville. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	
		<p>Rue de la Loire : L'aménagement de la raquette de retournement au bout de la rue de la Loire, amélioration du cheminement jusqu'au pont sur la Bionne et installation d'un banc. Montant des travaux : 650 €. Origine de la demande : Ville. Réalisation : régie.</p>	
		<p>Parking public rue de la Loire : La matérialisation d'une place pour personnes à mobilité réduite. Montant des travaux : 450 €. Origine de la demande : riverains, Comité de quartier. Réalisation : régie.</p>	
		<p>Rue de la Bédinière : La mise place d'un panneau « sens interdit » au carrefour avec la rue Champ Fou. Montant des travaux : 150 €. Origine de la demande : riverains. Réalisation : régie.</p>	
		<p>Rue des Aubraies : La plantation de deux arbres face au numéro 32. Montant des travaux : 300 €. Origine de la demande : riverains, Comité de quartier. Réalisation : régie.</p>	
		<p>Allée des Oucherons : La création d'un massif de 15 m² avec plantation de trois arbres et de plantes vivaces.</p>	

		<p>Montant des travaux : 800 € pour les plantations et 1 100 € pour les travaux de voirie.</p> <p>Origine de la demande : Ville.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	
		<p>Au droit de l'école Courtil Loison :</p> <p>La sécurisation des abords des écoles par la mise en place de totem « crayons » indiquant la « Traversée d'écoliers! ».</p> <p>Montant des travaux : 1 700 €.</p> <p>Origine de la demande : Ville.</p> <p>Réalisation : entreprise.</p>	
		<p>Place de l'Église au vieux bourg :</p> <p>La mise en place d'arceaux vélos.</p> <p>Montant des travaux : 450 €.</p> <p>Origine de la demande : presbytère, Comité de quartier.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	
		<p>Résidentialisation du site « Mondésir » :</p> <p>La sécurisation des accès à la Place Longue, l'installation d'un local pour les déchets ménagers.</p> <p>Origine de la demande : riverains, Ville.</p> <p>Réalisation : LogemLoiret.</p>	
		<p>Rue Denis Diderot :</p> <p>Le remplacement d'une lisse cassée.</p> <p>Montant des travaux : 180 €.</p> <p>Origine de la demande : Comité de quartier lors de la balade urbaine du 15 octobre 2022.</p> <p>Réalisation : régie.</p>	
		<p>Carrefour rue Jeanne d'Arc – rue des Longues Allées :</p> <p>La modification et élargissement du trottoir (accessibilité).</p> <p>Montant des travaux : 3 500 €.</p> <p>Origine de la demande : Ville.</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole.</p> <p>Réflexion en cours sur l'accessibilité des trottoirs de l'entrée de la rue des Longues Allées.</p>	

	<p>Promenade du Front de Loire : La mise en place d'un panneau « sens interdit saufs riverains ». Montant des travaux : 200 €. Origine de la demande : riverains. Travaux : régie.</p>	
	<p>Parking public place des Châtaigniers : La mise en place d'une borne rétractable avec indication des horaires d'ouverture. Origine de la demande : riverains. Montant des travaux : 18 530 €. Réalisation : entreprise.</p>	
	<p>L'aménagement de la deuxième phase du quartier Eclo / Idylink : Rétrocession des rues de la Loire, H. Caillard et de Vincennes.</p>	<p>Brigitte Jallet indique que les travaux se terminent, les logements sont livrés ainsi que l'EPHAD qui sont situés autour de la rue de Vincennes. Un cheminement pour les vélos et les piétons sera bientôt utilisable vers le « Narval ». Elle précise qu'une nouvelle voie de sortie pour les véhicules débouchera vers le « Narval ». A plus long terme, une autre liaison est prévue vers la rue de Malvoisine.</p> <p>Un riverain estime que le nombre de véhicules et la sortie unique du quartier posent des problèmes de circulation et de stationnements anarchiques. Madame le Maire précise qu'au-delà de ces deux problématiques se pose la question de la sous-occupation des parkings souterrains existants dans les immeubles. La Ville travaille avec les bailleurs sur ce point. A la naissance du projet de Bouygues, la Ville ne pensait pas être confrontée à ces difficultés, la nouvelle sortie n'est pas planifiée dans les trois ans. Un riverain s'étonne qu'à l'origine du projet, il y a maintenant 15 ans, l'idée d'un sens unique, avec une entrée et une sortie, n'ait pas été envisagée compte-tenu des 550 logements prévus. Madame le Maire indique que tant que le quartier n'est pas terminé tous les éléments ne sont pas posés. Bouygues voulait limiter l'usage de la voiture, mais ce n'est pas en</p>

		<p>divisant le nombre de places de parking que l'on réduit le nombre de véhicules.</p> <p>Jean-Claude Marinault complète en indiquant qu'au bout de la rue de Loire, il y a un parking public disponible et maintenant éclairé.</p> <p>Franck Fradin indique qu'une étude est en cours pour la création d'un rond-point au carrefour des avenues et de la rue de la Gare. Brigitte Jallet confirme que la Ville a préempté les terrains nécessaires à l'emprise du projet. Ce dernier relève maintenant de la compétence d'Orléans Métropole, il sera donc étudié et réalisé en lien avec la métropole.</p> <p>Une riveraine explique que lorsque le stationnement est respecté, la circulation est possible, il faudrait verbaliser les véhicules en infraction. Madame le Maire indique que la Police municipale procède à ces verbalisations. Le nombre de procès verbaux dressés pour cette rue depuis début 2022 s'élève à 40 et à 17 enlèvements avec mise en fourrière. La Police municipale passe dans le quartier alors que les rues appartiennent toujours à Bouygues.</p> <p>Un riverain souhaite savoir quand les voies seront rétrocédées à la Ville. Brigitte Jallet indique que la Ville n'a pas de date à ce jour.</p> <p>Un riverain se questionne quant à la prise en charge des futurs travaux d'aménagement de la nouvelle sortie par la Ville et non par l'aménageur Bouygues. B. Jallet indique que la Ville prendra ces travaux à sa charge car non prévus au début du projet.</p> <p>Un habitant suggère d'ouvrir un accès par la rue de Sainte Marie. B. Jallet indique qu'il est important de trouver un juste équilibre et aussi de préserver les riverains.</p> <p>Un habitant souhaite savoir si un projet immobilier est prévu sur les terrains et la ferme, vendus rue de Malvoisine. Le propriétaire, présent à la réunion, répond qu'en effet un projet de 5 logements était prévu sur 1700 m² mais le permis</p>
--	--	---

			a été refusé. Un nouveau projet comprenant 4 logements devrait voir le jour.
		<p>Rue de la Loire : La plantation d'une micro forêt de 3 500 m². Des essences locales, 3 plants par m². En présence des habitants et des Comités de quartier le samedi 4 février de 9h30 à 12h30. Budget : financé par le fond de Responsabilité Sociétale des Entreprises. En partenariat avec TREESEVE. La plantation de 9 000 arbres et arbustes.</p>	<p>Un habitant souhaiterait l'installation d'un composteur collectif en bas de cette rue. F Fradin est favorable à cette installation mais demande un groupe de 4-5 volontaires pour s'occuper du compost. Un membre du bureau indique que plusieurs composteurs ont été installés dans la résidence des Châtaigniers et cela fonctionne bien. Il indique qu'une place est disponible près du container à verre, elle pourrait accueillir un composteur pour les habitants du secteur de la rue des Châtaigniers si la Ville le souhaite.</p> <p>F. Fradin complète en indiquant que le composteur collectif installé dans le parc des Armenault fonctionne bien, il est géré par un petit groupe d'habitants.</p> <p>Une riveraine souhaite qu'un panneau, comportant les noms des essences plantées dans la micro-forêt, soit installé. F. Fradin précise qu'il y aura un temps d'inauguration de ce site.</p>
		<p>La mise en place d'éco-pièges et de nichoirs au parc des Longues Allées, au parc de la Picardière et au centre de loisirs de la Godde :</p> <p>Les éco-pièges :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓30 pièges pour la chenille processionnaire du pin budget : 1050 € ✓50 pièges pour la chenille processionnaire du chêne budget : 1320 € <p>Les nichoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 nichoirs en complément des 10 existants au parc des Longues Allées ✓ 3 nichoirs et 2 gîtes à chauve-souris au parc de la Picardière ✓ 10 nichoirs à mésanges au centre de loisirs de la Godde 	<p>F Fradin indique qu'un couple de mésanges qui nourrit ses petits dans le nid peut ingérer jusqu'à 500 chenilles par jour.</p>

		<p>Balade avec un ornithologue et stand de sensibilisation autour des oiseaux du jardin :</p> <p>Le samedi 28 mai 2022.</p> <p>Au parc des Longues Allées.</p> <p>Animation organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux.</p> <p>Budget de l'opération : 550 €.</p>	
		<p>Les « 24 heures de la biodiversité » :</p> <p>Le thème « Un incroyable monde à deux pas de chez vous ».</p> <p>Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis.</p> <p>Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche.</p> <p>Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs.</p> <p>Budget consacré à l'opération : 4 150 €.</p>	<p>F Fradin précise que la prochaine édition se tiendra au parc du Vallon St Loup le 3 juin prochain.</p>
	<p>Des actions et réalisations dans la ville en 2022</p>	<p>La création de décors naturels installés à l'automne et pour les fêtes de fin d'année dans différents massifs de la commune et sur le marché de Noël :</p> <p>Budget consacré : récupération.</p> <p>Travaux réalisés en régie : 190 heures de travail.</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre » :</p> <p>Le 30 mars 2022, 620 bénéficiaires dont 412 nouveaux participants.</p> <p>1045 plants distribués :</p> <ul style="list-style-type: none"> -63 arbres d'ornement -220 arbres fruitiers -260 arbustes d'ornement -460 arbustes fruitiers 	<p>L'opération qui vient de se dérouler le 1^{er} mars a compté 692 participants.</p>

		Budget consacré à l'opération : 13 000 €. Renouvellement de l'opération le 1er mars 2023.	
		L'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » : 1 arbre planté dans les 6 quartiers. La plantation d'un tilleul au parc de la Feularde le 16 mars 2022.	
		La mise en place des panneaux portant le label « territoire engagé pour la nature » : 8 panneaux installés aux entrées de ville. Demande de renouvellement du label pour l'année 2023.	F Fradin précise que le label est renouvelé pour la période 2023 à 2025
		Le versement d'aides financières pour la destruction des nids de frelons asiatiques : 5 bénéficiaires en 2022 Montant des aides octroyées: 50% du montant de la facture Budget de l'opération: 1 500 € Renouvellement de l'aide en 2023	Franck Fradin indique que six nids de frelons ont été détruits sur le domaine public en 2022.
		Les « 24 heures de la biodiversité » : Le thème «Un incroyable monde à deux pas de chez vous». Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis. Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche. Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs. Budget consacré à l'opération: 4 150 €	Franck Fradin précise que la Ville participera à la prochaine édition qui se déroulera le 3 juin au parc du Vallon St Loup, en présence d'associations telles que la SHOL, La Pomone, Jardins Pluriels...

	<p>La plantation d'arbres dans la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 56 arbres : savonnier, chêne, magnolia, mélèze, tilleul, catalpas, ginkgo biloba. - 6 arbres de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers ». - au total : 17 quartier Centre-Ville, 25 quartier Loire Bionne, 14 quartier Frédeville, 3 quartier Ambert Bourgogne Saint-Loup, 2 quartier Pont Bordeau Armenault et 1 quartier Charbonnière. <p>Budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4000 € pour 2022 - 9000 € pour 2023 	
	<p>Marché du dimanche</p> <p>Installation de barrières pivotantes pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre</p> <p>Montant des travaux : 23 000 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : entreprise</p>	
	<p>Stade de football Marcel Thomas complexe sportif du Petit Bois :</p> <p>Le remplacement des éclairages du terrain d'honneur- installation de projecteurs LED (économies d'énergie).</p> <p>Origine de la demande : SMOC Football.</p> <p>Budget consacré à l'opération : 107 000 €.</p> <p>Subvention : 15 000 € obtenus auprès du Fond d'Aide au Football Amateur.</p> <p>Travaux : régie</p>	<p>Christophe Sizaret indique que l'éclairage mis en place est adaptable et modulable au niveau de pratique de l'entraînement (catégorie E7) jusqu'au niveau National 2 (Catégorie E5). Il permet aussi un allongement de la fréquence des vérifications et homologations et est nettement moins énergivore que l'actuel.</p>
	<p>Médiathèque :</p> <p>La pose de films isolants sur les vitres pour le confort des usagers.</p> <p>Budget : 10 000 €</p> <p>Travaux : régie</p>	<p>Cette installation permet de réfléchir 85% des rayons solaires.</p>

		<p>L'achat de 22 défibrillateurs :</p> <p>Installés dans des équipements publics de la ville (médiathèque, piscine...).</p> <p>Budget : 25 000 €</p>	
		<p>L'achat de nouvelles décorations de Noël :</p> <p>Budget : 15 000 €</p>	
		<p>La régulation et automatisme des chaufferies (économies d'énergie) :</p> <p>Divers bâtiments municipaux.</p> <p>Budget : 15 000 €</p> <p>Travaux : entreprise</p>	<p>F Fradin indique que ces travaux permettent de modifier les horaires ainsi que les températures avec des alertes possibles.</p>
		<p>Salle des Fêtes :</p> <p>L'entretien des parquets.</p> <p>Budget : 8 000 €</p> <p>Travaux : régie</p>	<p>Les travaux ont consisté en la vitrification du parquet et au remplacement des roulettes sous les gradins.</p>
		<p>Épicerie solidaire :</p> <p>La réalisation de travaux de réaménagement intérieurs.</p> <p>Budget : 22 000 €</p> <p>Travaux : régie et entreprise</p>	
		<p>Zoom sur l'éclairage public :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pouvoir de police générale du maire pour l'éclairage des voies et places publiques. -Installation, Maintenance et renouvellement assurés par Orléans Métropole (MESTEP). <p>Estimation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -4000 lampadaires soit 1 pour 5,3 habitants -23 carrefours à feux <p>Interventions 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -292 demandes en éclairage public -10 demandes en signalisation tricolore -Délai moyen d'intervention pour une lampe en panne 2,5 jours 	<p>Franck Fradin indique que les interventions sont en baisse. Il y a eu 336 interventions sur l'éclairage public et 17 sur les feux tricolores en 2022.</p> <p>En cas de dysfonctionnement les habitants peuvent s'adresser directement à Orléans Métropole.</p> <p>Un membre du bureau signale que l'allée du Courtil Loison reste allumée toute la nuit. Les services vérifieront.</p>

		<p>Le plan de sobriété global : les actions déployées la régulation de la température dans les bâtiments publics occupés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20° dans les écoles et structures petite enfance, 19° dans les bureaux, adapter les températures aux usages dans les gymnases, baisser la température de 1° dans les bassins de la piscine. -la réduction des plages horaires de l'éclairage public : extinction de l'éclairage de 0h à 6h, effective depuis le 28 novembre (sauf axes routiers principaux, certains secteurs pour des raisons de sécurité) Extinction entre 1h30 et 4h00 le long de la ligne du tramway. -La limitation des décorations lumineuses de Noël dans le temps passant à 1 mois au lieu de plus de 2 mois. Une économie de 84 000 € / 483 000Kwh. -la sensibilisation des agents et usagers utilisateurs des bâtiments publics afin de limiter la consommation énergétique en adoptant les bons gestes. -le démontage progressif des panneaux lumineux d'information dans la ville. 	<p>Le maintien de l'éclairage public de minuit à 6h00 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands axes. - le centre-ville. - le quartier du Pont Bordeau. - le boulevard Pierre Mendès France et rue de la Gare. - les rues qui dépendent d'une armoire connectée aux grands axes éclairés. <p>L'année 2019 sera l'année de référence en terme de consommation d'énergie pour la Ville à savoir 9400 MWh représentant 975 319 € ttc.</p>
		<p>Le bilan de la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 circuits, 1 par quartier - 36 sacs de 100 litres collectés - 94 participants - le renouvellement de l'opération en 2023 	

	Des projets dans votre quartier et dans la ville pour 2023		
	Les projets dans votre quartier	<p>Cimetière du Bourg :</p> <p>La remise en état du mur mitoyen.</p> <p>Budget : 22 000 €</p> <p>Travaux : entreprise</p>	Ces travaux répondent à la législation.
		<p>Rue de la Sente</p> <p>L'étude pour la matérialisation d'une place pour personne à mobilité réduite</p> <p>Origine de la demande : riverain</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Rue de Sainte Marie</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs - modification du dispositif existant entre la rue de Sainte Marie et la rue Hélène Caillard afin de limiter la circulation des deux roues motorisés <p>Début des travaux : février - mars 2023</p> <p>Montant des travaux : 177 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole et plantations en régie</p>	
		<p>Rue de la Loire / rue Hélène Caillard</p> <p>Matérialisation de deux traversées piétonnes pour rejoindre la venelle jouxtant la résidence seniors et la rue de Sainte Marie</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier lors de la balade urbaine</p> <p>Réalisation : Bouygues immobilier</p>	
		<p>Parking public rue de la Loire</p> <p>Installation de 4 mats solaires à détection pour l'éclairage du parking</p> <p>Montant des travaux : 16 000 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	

		<p>Rue de la Loire – cellules commerciales : Ouverture à venir d'une supérette « Coccinelle »</p>	<p>Elle prendra place dans la cellule située à côté de la boulangerie. Il restera une cellule inoccupée.</p>
		<p>Rue de la Bédinière : Création d'un contre-sens cyclable entre l'avenue Pierre et Marie Curie et la rue des Grangers Origine de la demande : Comité de quartier Réalisation : Orléans Métropole</p>	<p>Cette demande est également portée par le groupe de travail « piétons-cycles »</p>
		<p>Rue Jean Racine : Réhabilitation du parc immobilier : réaménagement des espaces extérieurs avec intégration de points de collecte des déchets ménagers Origine de la demande : résidents, Ville Réalisation : LogemLoiret</p>	
		<p>La requalification de la place de la Hautinière : Réorganisation des espaces et réengazonnement Projet reporté en 2024 Origine de la demande : riverains Réalisation : régie</p>	<p>F Fradin confirme que le projet est reporté en 2024. La Ville reviendra vers les riverains.</p>
		<p>L'inauguration de l'extension du parc des Longues Allées Le samedi 1 avril 2023 à 11h00, en présence d'associations Élaboration du programme des animations en cours</p>	<p>Une habitante souhaite savoir si la mise à disposition de copeaux et de compost sera renouvelée. Madame le Maire indique que l'opération sera bien renouvelée car elle a eu un réel succès. Un emplacement sur le parking sera prévu à cet effet. F Fradin indique que lors de l'inauguration, des animations sont prévues toute la journée avec des stands, une exposition de photographies et la présence d'associations.</p>

	<p>L'installation de panneaux pédagogiques sur la biodiversité dans l'extension du parc des Longues Allées</p> <p>-5 panneaux thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les vergers - les abeilles - la forêt - les îlots de senescence : arbres morts - l'éco-paturage <p>- 2 panneaux pour valoriser les arbres La mise à jour du plan du parc. Budget : 9 943 €</p>	<p>F Fradin remercie la participation de Monsieur Pouet à ce projet.</p> <p>Une habitante souhaite savoir si une association sera créée pour l'entretien des fruitiers. F Fradin indique qu'un travail est en cours pour sa création.</p> <p>Il précise que la vigne sera plantée courant mars.</p>
	Les projets dans la ville	
	<p>La réhabilitation de la Halle des sports dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024 :</p> <p>Budget : 680 000 €</p> <p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 000 € obtenus de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) - 250 000 € demande formulée auprès du Département 	<p>Les travaux consisteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des travaux d'accessibilité - au remplacement du parquet - au renouvellement de l'éclairage - à la mise aux normes des paniers de basket <p>C Sizaret précise que, dans le cadre de Terre de Jeux 2024, l'équipement était labellisé comme centre de préparation potentiel pour le basket.</p>
	<p>Les travaux dans les groupes scolaires :</p> <p>Exemples d'opérations programmées en 2023 pour un montant de 448 150 € hors restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un préau à l'école Louise Michel : 70 000 € - travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école Louis Petit : 90 000 € - travaux de réhabilitation isolation extérieure et huisseries à l'école Jacques Prévert : 85 000 € - les travaux récurrents : 135 000 € 	<p>Les travaux de l'école Louis Petit et Jacques Prévert se dérouleront en plusieurs tranches.</p>
	<p>La rénovation de la salle du Conseil municipal / salle des mariages :</p> <p>Budget : 108 000 €</p>	<p>Des travaux relatifs à l'accessibilité, au renouvellement de l'éclairage, à l'installation de la vidéo et à la modularité seront effectués.</p>

		L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance dans la Ville : Budget : 46 000 €	
		La réfection des sols et de la toiture de l'espace Marcel Joriot : Budget : 45 000 €	
		Les travaux dans les parcs et jardins : Budget : 46 000 €	
		La réalisation d'une aire de jeux inclusive dans le cadre du budget participatif : Budget : 50 000 €	
		Cimetière de Frédeville Lancement des études pour le doublement de la superficie actuelle.	La Ville a acquis les terrains nécessaires à cette extension en 2022.
		La restructuration et extension du groupe scolaire Louis Gallouédec : Approbation du pré-programme et de l'enveloppe budgétaire en juin 2022. Ouverture du concours d'architecte fin 2022. Début des études 2023, travaux 2025. Livraison pour la rentrée de septembre 2026. Budget : 7 000 000 € dont 300 000 € pour 2023.	Madame le Maire indique que c'est un projet important du mandat : 7 millions d'euros sont budgétés pour cette opération. Les bâtiments sont conservés et une réorganisation des espaces intérieurs est envisagée pour répondre aux usages actuels. Le choix de l'architecte se fera fin mars. Un jury pluridisciplinaire choisira le cabinet d'architecture. Des consultations seront organisées avec les usagers, le comité de quartier et habitants pour les abords de l'école. Le parc de la Pomme de Pin sera conservé. Les travaux se dérouleront en site occupé. La livraison est souhaitée pour la rentrée de septembre 2026. F Fradin précise que la végétalisation de la cour est aussi envisagée (une cour d'école végétalisée tous les deux ans)

		<p>La création d'un bassin hydraulique enterré et l'aménagement de l'esplanade de Gaulle : Montant des travaux : 3 090 926 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 035 506 Orléans Métropole bassin et ouvrages hydrauliques + 270 000 € (fontis) - 1 055 420 € Saint-Jean de Braye aménagement, voiries et espaces verts <p>Les étapes du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début de la construction de l'ouvrage amont, des collecteurs et travail sur les parois du bassin depuis le 16 janvier. - mars 2022 à mai 2023 : reprise des travaux d'aménagement du bassin. - mai 2023 à août 2023 : travaux d'aménagement de l'esplanade. - automne/hiver 2023 : travaux paysagers / espaces verts. 	<p>F Fradin indique les divers monuments commémoratifs reviendront sur la place d'ici au mois de septembre.</p>
		<p>La requalification du secteur Jean Rostand : La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1). Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale. Début des travaux : deuxième semestre 2024.</p>	<p>Brigitte Jallet explique que des habitants du secteur Rostand - Le Corbusier ont alerté la Ville sur des questions de sécurité. Ce quartier, datant des années 70, a vieilli. Les racines des végétaux ont dégradé les sols à certains endroits.</p> <p>Différentes problématiques ont été identifiées notamment les accès, la circulation des véhicules, le stockage des poubelles, le besoin de ramener de la fraîcheur... Ces différents éléments ont déterminé le périmètre du projet.</p> <p>Un bureau d'étude a réalisé un diagnostic, en concertation avec les différents acteurs du territoire. Il a proposé des orientations et un plan guide. Ces travaux sont la continuité de ceux déjà engagés au centre-ville.</p> <p>L'objectif est de végétaliser les différents espaces. La présence de l'eau sera aussi maintenue. Le projet prévoit la création d'un parc urbain sur la plaine Le Corbusier. Les allées seront, elles aussi, végétalisées et les voies seront rendues aux piétons et vélos. La place de</p>

			<p>la Commune sera végétalisée afin d'apporter de la fraîcheur. Un travail sera aussi mené sur les différents espaces privés et publics : la fermeture des porches pour éviter le trafic, limiter l'accès à l'allée G Brassens aux résidents...</p> <p>Un diagnostic a été établi, il donne les grandes orientations du projet. Un travail plus fin doit maintenant être effectué pour cela il faut désigner un maître d'œuvre.</p> <p>Les travaux débuteront en 2024 et s'étaleront sur plusieurs années.</p> <p>L'accès au foyer Chavaneau se fera par le Sud.</p> <p>Jacques Bataille insiste sur la nécessité de maintenir des places de stationnement à proximité de cet équipement pour les personnes âgées. Madame le Maire indique que c'est important de maintenir des places à proximité de cet équipement.</p> <p>Un riverain souhaite savoir s'il est prévu de nouvelles constructions dans ce projet ? Madame le Maire répond par la négative, l'objectif est de travailler sur la végétalisation.</p>
		<p>La redéfinition du site du Petit Bois : Montant des travaux : 5 000 000 € 85 000 € en 2023 Calendrier des travaux : début 2024 pour le premier secteur</p>	<p>Madame le Maire indique qu'il n'y aura pas d'autres bâtiments sur ce site, peut être une halle centrale. Ce site comprend des voiries, des stationnements anarchiques, une accessibilité réduite, des grillages et haies viennent cloisonner les espaces, des végétaux parfois en mauvais état. L'objectif est de transformer ce lieu en une base de loisirs et sportive où les déplacements doux seront favorisés, des tables de pique-nique seront installées et une halle pourrait accueillir des événements.</p> <p>Les stationnements seront regroupés notamment au Nord du site sur le parking principal accessible par l'avenue de Verdun. Des places de parking seront conservées à proximité de la piscine. La voie centrale sera revue. Le site du Petit Bois s'inscrit dans les trames verte et bleue</p> <p>La première phase concernera les abords des</p>

			<p>équipements existants. De nouvelles consultations seront organisées avec les habitants proches, les associations sportives et les établissements scolaires. C Sizaret indique qu'il reste des affinements à réaliser.</p> <p>Un riverain souhaite savoir ce que sont les trames « verte » et « bleue ».</p> <p>B Jallet explique que ces trames dites « verte » et « bleue » sont fléchées dans les documents d'urbanisme et notamment dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain comme des secteurs où la biodiversité est préservée. Ces espaces relient le bois de Coquille à la Loire, ce sont des couloirs préservés, des corridors écologiques. Ces espaces sont identifiés dans les documents de planification à l'échelle de la Ville mais aussi de la Métropole.</p> <p>Un inventaire communal de la biodiversité a identifié des secteurs très riches comme le bois de Coquille et les bords de la Bionne.</p>
		<p>2023, année d'évènements liés à la biodiversité ; Un évènement par mois.</p> <p>La plantation d'une micro forêt, création d'un comité biodiversité, renouvellement de l'opération « Je plante un arbre », inauguration du parc des Longues Allées, Embellissons notre ville, 24 heures de la biodiversité, Urb'Braye festival d'arts de rue, jardins éphémères, exposition chrysanthèmes, inauguration du parvis de la salle des Fêtes...</p>	<p>La guinguette sera aussi un des événements de l'année de la biodiversité.</p>
		<p>La requalification de la RD 960 :</p> <p>La requalification par tranche sur la commune. Montant de l'étude menée en 2023 : 100 000 € Une première tranche pour 2025 : tronçon rue de la Mairie – rue de la Gare. Montant global estimé du projet : 13 000 000€ Travaux réalisés par Orléans Métropole.</p>	<p>F Fradin précise que cette requalification est demandée à Orléans Métropole depuis plusieurs années. Une étude sera menée en 2023 sur l'intégralité de la voie entre Orléans et Mardié.</p> <p>La requalification comptera six ou sept tranches. Une première tranche de travaux est prévue en 2025, elle tiendra compte de la réalisation du rond point au carrefour des avenues L J Soulas-P et M Curie et de la rue de la Gare. Ce projet</p>

			<p>comprendra : l'enfouissement des réseaux, des stationnements, des plantations et l'intégration de pistes cyclables en site propre.</p> <p>Jacques Bataille rappelle que deux axes importants traversent la commune d'Est en Ouest. Il souhaiterait que l'aménagement de ces voies, avec l'intégration de pistes cyclables en site propre et de stationnements, ne se fasse pas au dépend de la sécurité en cas d'incident tels que des inondations, des incendies, des incidents nucléaires ou sur les sites identifiés « SEVESO »... Il est important que les interventions des secours et évacuations puissent être réalisées rapidement.</p> <p>Madame le Maire indique tout d'abord que ces deux départementales, qualifiées d'axes structurants, ne rentrent pas dans les mêmes budgets au niveau de la Métropole. La requalification de la RD 960 prendra du temps. Le passage des convois exceptionnels doit aussi être pris en compte.</p> <p>Elle précise ensuite que les axes sont dimensionnés pour l'intervention des services de secours. Ces différents risques, naturels ou industriels, sont identifiés et pris en compte au travers de documents tels que cartes des risques, DICRIM... La gestion des risques est une compétence de la Métropole, elle accompagne les communes dans l'élaboration de ces documents. De son côté, la Ville et ses services sont organisés, pour gérer les situations de crise.</p>
		<p>L'étude de circulation du centre-ville : Dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables. Étude 2023 intégrée dans l'étude de la RD 960. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	<p>Un riverain souhaite savoir si la Ville anticipe l'arrivée de nouveaux habitants.</p> <p>Madame le Maire précise que la Ville accompagne ces évolutions au travers de projets tels que la restructuration du Groupe scolaire Louis Gallouédec ou l'agrandissement du groupe scolaire Jean Zay. L'aménagement du site du</p>

			<p>Petit Bois et du centre-ville sont menés pour accompagner l'arrivée de ces nouveaux habitants. La Ville souhaite que les travaux de l'éco-quartier du Hameau, qui durent depuis quinze ans, s'achèvent rapidement.</p> <p>La Ville ne peut acquérir tous les biens vendus, c'est l'intérêt général qui prime. Un travail est mené avec les promoteurs pour modifier les projets. Certains promoteurs font parfois des offres supérieures au prix du marché. La Ville travaille sur des contraintes supplémentaires, comme la mise en place d'un coefficient pleine terre à 60 %. La commune attire et les promoteurs le savent bien. La Ville souhaite sécuriser certains secteurs comme la Zone Agricole Protégée, les entrées de ville côté Bionne et au port St Loup avec la propriété Chevrier, le secteur de Malvoisine ainsi que le site de Miramion.</p>
--	--	--	--

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Pépinière d'entreprises avenue Pierre et Marie Curie.	Quel est le devenir de ce site ?	<p>Madame le Maire indique que ce site accueille encore des entreprises.</p> <p>C'est une compétence d'Orléans Métropole, cette pépinière est vieillissante et aucuns travaux ne sont envisagés par la Métropole.</p>
	Stations « vélos + »	Une riveraine souhaite savoir si des stations «vélos +» seront installées à Saint-Jean de Braye ?	<p>Madame le Maire indique que cette demande a déjà été formulée auprès d'Orléans Métropole. C'est l'hyper centre d'Orléans qui est privilégié pour ces installations. La Ville de son côté développe l'installation d'arceaux vélos. Il existe un plan de déplacement vélo métropolitain.</p>

Secteur Bédinière-Hautinière	Un riverain fait part d'un sentiment d'insécurité dans le quartier en raison de cambriolages mais aussi de la vitesse excessive de certains véhicules de livraison dans les rues du Porteau et H Berlioz. Il serait souhaitable de mettre en place un îlotage de policiers.	Madame le Maire précise qu'elle n'a pas forcément toutes les données de la Police nationale sur ces faits. Des consignes seront données à la Police municipale pour la réalisation de rondes dans ce secteur. Les cambriolages sont réalisés en plein jour, sur un moment court. Ils ne se produisent plus forcément durant les vacances. Il est néanmoins possible de signaler son absence à la Police municipale durant les vacances (opération tranquillité vacances). Elle indique que le service est doté de vélos, de motos et de jumelles «radar».
Place de la Hautinière	Serait-il possible de réaliser un entretien de cette place ? Présence de feuilles, herbes...	La demande est prise en compte. Madame le Maire indique que ce secteur entretenu par Aabraysie.
Divers	A qui doit-on s'adresser lorsque l'on souhaite une demande d'intervention sur le domaine public ?	La demande doit être adressée au Maire.
Lotissement des tilleuls	Un habitant du quartier souhaite savoir quand sera requalifiée la placette en bas de la rue du Muguet ? Cette dernière devait l'être en 2023.	F Fradin indique que l'étude est envisagée en 2024, pour une réalisation en 2025.
École A.Frank	Quand sera végétalisée la cour de cette école ?	Madame le Maire indique qu'un travail sera réalisé dans la cour de l'école dans les années à venir pour sa végétalisation, il n'y a pas d'extension prévue.
Ville	Pénurie de médecins généralistes.	Madame le Maire rappelle la pénurie de médecins généralistes dans la Région et notamment à Saint Jean de Braye. Elle explique que c'est une compétence de l'État qui se reporte sur les collectivités. Elle souhaiterait la promulgation d'une Loi qui obligerait les jeunes médecins à s'installer dans les déserts médicaux. La Ville a subi une première vague de départs à la retraite en 2017-2018. La création de la Maison des Longues Allées a permis de stabiliser le nombre de praticiens. La Ville a alerté l'ARS et le président de la Région Centre-Val de Loire de

			<p>cette situation. Un arrêté ministériel a classé Saint-Jean de Braye en zone «complémentaire» et non «prioritaire», toutes les villes de la métropole ne sont pas classées de la même façon, il existe donc une concurrence entre les communes. La Ville, après des recours auprès de différents Ministres, restés sans réponses, a décidé d'attaquer cet arrêté au tribunal.</p> <p>La Ville qui a adhéré au dispositif GIP Pro Santé porté par la Région va travailler sur la création d'un « centre de santé » permettant l'installation de médecins. La Ville prendra financièrement à sa charge l'installation de médecins (3 médecins maximum).</p> <p>R Mercier précise que des médecins se sont organisés pour répondre à des consultations d'urgence. Ils sont joignables par téléphone. Pour connaître ce numéro, il faut se rapprocher du CCAS.</p>
	Comité de quartier	Rosemonde Merlin, vice-présidente du comité de quartier, lance un appel à volontaires pour rejoindre le bureau du comité de quartier.	